

Communiqué de Presse

Congrès des pouvoirs locaux et régionaux

Division de la communication

Réf: 883f09

Tél. +33 (0)3 90 21 50 86

Fax +33 (0)3 88 41 27 51

Internet: www.coe.int/congress

e-mail: congress.com@coe.int



47 Etats membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
«L'ex-République
yougoslave de
Macédoine»
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes

Sandra Barnes : « J'exhorte toutes les collectivités territoriales à s'engager dans la lutte contre la violence à l'égard des femmes »

Strasbourg, 24.11.2009 – « La violence domestique est la première cause de mortalité chez les femmes âgées de 19 à 44 ans dans le monde, devant la guerre, le cancer et les accidents de la route », a déclaré Sandra Barnes (Royaume-Uni, PPE/DC), Rapporteur du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe sur la violence à l'égard des femmes, à l'occasion de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, le 25 novembre.

« Combattre la violence à l'égard des femmes est au cœur des valeurs que défend le Conseil de l'Europe, c'est-à-dire les droits de l'homme et l'égalité entre les femmes et les hommes. Les élus locaux et régionaux sont aux avant-postes de cette lutte, qui doit être une priorité à tous les niveaux. Cette question ne relève pas de la sphère privée : elle est un enjeu public, qui nous concerne tous.

« En prenant position contre la violence domestique, en sensibilisant les personnes, en mettant en place des services spéciaux, en proposant aux femmes battues des foyers d'accueil et des logements, en soutenant les ONG spécialisées dans ce domaine ou en prenant des initiatives éducatives pour débattre ouvertement ces questions avec les jeunes, les communes et les régions peuvent changer les choses.

« Le Congrès a récemment adopté un rapport sur la violence à l'égard des femmes et participe à l'élaboration d'une convention du Conseil de l'Europe sur ce sujet. Mais les instruments juridiques à eux seuls ne suffisent pas : la culture aussi doit évoluer. C'est pourquoi nous devons clairement faire savoir que la violence ne sera pas tolérée et nous assurer que ses auteurs sont sanctionnés.

« J'exhorte tous les élus, locaux et régionaux, à faire de ce combat un engagement personnel. Toujours, le nombre fait la force ; toujours, lorsque le droit est avec nous, il y a un espoir de faire évoluer les choses. Ensemble, nous **pouvons** vaincre ce fléau. »